

## **COMPTE-RENDU du 1<sup>er</sup> avril 2021 - CCAS**

*L'an deux mille vingt-et-un et le premier du mois d'avril à 19h00, le conseil d'administration du CCAS de Campagnac, légalement convoqué, s'est réuni au sein de la salle d'animations à Campagnac, sous la présidence de Jean-Michel LADET, Maire.*

**Etaient présents (6) :** MM. Jean-Michel LADET, Philippe DAUNAS, Mmes Eliane LABEAUME, Isabelle CROUZET, Christine BLANQUET et Isabelle TRINQUIER

**Etaient absents (2) :** MM. Jean-Marie PUEL et Louis NESPOULOUS

**Pouvoirs (1) :** M. Jean-Marie PUEL (à Mme Eliane LABEAUME)

\* \* \*

### **ORDRE DU JOUR du CONSEIL MUNICIPAL du 1<sup>er</sup> AVRIL 2021**

- **Adoption du compte-rendu antérieur ;**
- **Adoption du compte administratif et compte de gestion de l'exercice 2020 et affectation de résultats ;**
- **Adoption du budget primitif de l'exercice 2021 ;**
- **Vote des subventions pour l'exercice 2021 ;**
- **Questions diverses.**

\* \* \*

#### **ADOPTION DU CR ANTERIEUR**

Compte-rendu adopté à l'unanimité.

#### **ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2020 ET AFFECTATIONS DE RESULTATS**

Le résultat d'investissement de clôture s'élève à - 1 195.39 €.

Le résultat de fonctionnement de clôture s'élève à + 3 337.83 €.

L'affectation de résultats 2020 à imputer sur 2021 est de + 1 195.39 € au 1068 en Recettes et un report en fonctionnement au (002) de + 2 142.44 € en Recettes.

VOTE à l'unanimité

#### **ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2021**

Le résultat d'investissement de clôture s'élève à + 2 399,65 €.

Le résultat de fonctionnement de clôture s'élève à + 5 164,26 €.

VOTE à l'unanimité

## SUBVENTIONS 2021

<u>Attributaire</u>	<u>Nature</u>	<u>Montant €uros</u>
CLUB DE L'AGE D'OR	Association	260.00 €
CROIX ROUGE	Association caritative	30.00 €

## QUESTIONS DIVERSES

- ♦ Aides accordées en 2020 : une aide a été accordée en 2020 pour une nouvelle arrivante dans l'attente de la régularisation du règlement de ses aides sociales.

Le cas d'une autre personne est également évoqué. Malgré l'intervention de la Croix Rouge et des élus, cette personne n'a pas répondu à la proposition de relogement qui lui était faite sur la commune d'Espalion.

- ♦ Repas du CCAS : il n'a pu avoir lieu cette année encore en raison du contexte sanitaire. Il en a été de même avec la distribution des colis aux personnes âgées.
- ♦ Manque de bénévoles au niveau de l'antenne locale de la Croix Rouge. Les demandes auprès des Maires de Saint Martin de Lenne et de Saint Saturnin de Lenne n'ont pas été suivies de propositions. Seules bénévoles : Mmes MARCILHAC et TRINQUIER.

## SIGNATURES

M. J-M LADET	Mme Eliane LABEAUME
M. Isabelle TRINQUIER	M. Philippe DAUNAS
Mme Isabelle CROUZET	Mme Christine BLANQUET